

# BUDGET PARTICIPATIF

## Choix des habitants

La municipalité a décidé de mettre en place un budget participatif à hauteur de 5 000 € pour la réalisation d'un projet proposé par les habitants. Les idées soumises ont retenu toute l'attention de la municipalité, qui a étudié la recevabilité de ces projets selon le règlement en vigueur. Certaines idées pertinentes et nobles n'ont pas pu être retenues car elles ne remplissaient pas toutes les conditions requises.

**C'est à vous maintenant de faire votre choix parmi les projets énumérés ci-dessous.**

Âgés de plus de 13 ans, tous les Sillois sont invités à voter,  
soit par mail à l'adresse [mairiesillysurnied@wanadoo.fr](mailto:mairiesillysurnied@wanadoo.fr)  
ou par bulletin papier à déposer en mairie.

La date limite de réception de votre sélection est fixée au 15 mars 2021 inclus.

### **PROJETS PROPOSÉS :**

- Peindre une fresque derrière le columbarium au cimetière.
- Planter des arbres fruitiers sur un terrain communal dans le cadre d'un « un verger associatif ».
- Créer un passage piéton avec ralentisseur en trompe l'œil rue de Metz au niveau des conteneurs.

A l'issue de votre choix le projet retenu sera initié et conduit par celui ou ceux qui l'ont proposé, accompagné(s) et encadré(s) par l'équipe municipale.

✂-----

### **PROJET BUDGET PARTICIPATIF**

Un seul coupon par personne.

La date limite de réception de votre sélection est fixée au 15 mars 2021 inclus.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse à Silly-Sur-Nied : \_\_\_\_\_

Choix du projet retenu : \_\_\_\_\_

✂-----

### **PROJET BUDGET PARTICIPATIF**

Un seul coupon par personne.

La date limite de réception de votre sélection est fixée au 15 mars 2021 inclus.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse à Silly-Sur-Nied : \_\_\_\_\_

Choix du projet retenu : \_\_\_\_\_